

3 février 2008

Madame Diane De Courcy

CSDM

Montréal

Madame la présidente,

Autant je trouvais désagréable et dépourvue de fierté, votre première décision de changer les noms de deux écoles patrimoniales(Saint-Jean-Baptiste et Jean-Jacques Olier), autant je me suis réjouis que le conseil des commissaires reconnaisse son faux pas et fasse marche arrière.

J'en profite donc pour vous féliciter de votre geste.

Jean Laprotte, FIC

À la CECM pendant 23 ans